

Financement des Très Petites Entreprises au Maroc : Analyse et Modélisation pour une Approche Bancaire Optimale

Financing of Very Small Enterprises in Morocco: Analysis and Modeling for an Optimal Banking Approach

KHANCHAOUI Youssef

Doctorant

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Ibn Tofail, Kénitra -Maroc

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion des Organisations

EL MOUDDEN Abdeslam

Enseignant chercheur

Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

Université Ibn Tofail, Kénitra -Maroc

Laboratoire de Recherche en Sciences de Gestion des Organisations

Date de soumission : 27/02/2024

Date d'acceptation : 03/04/2024

Pour citer cet article :

KHANCHAOUI.Y & EL MOUDDEN.A. (2024) «Financement des Très Petites Entreprises au Maroc : Analyse et Modélisation pour une Approche Bancaire Optimale », Revue Française d'Economie et de Gestion «Volume 5 : Numéro 4» pp : 276 - 298.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Les Très Petites Entreprises (TPE) sont un pilier essentiel de l'économie marocaine, mais elles sont confrontées à des difficultés persistantes dues à l'insuffisance de leur financement, ce qui conduit à la fermeture de nombreuses entreprises chaque année. Malgré le rôle crucial du financement bancaire dans l'économie en général et dans les TPE en particulier, ce soutien n'est pas sans risques inhérents. En réponse à cette situation, notre étude vise à relever le défi du financement en sélectionnant un échantillon représentatif de 20 TPE dans le portefeuille d'une banque locale. L'objectif principal était d'analyser les informations financières et les données pertinentes pour discerner les variables influençant la demande des clients. Pour valider nos résultats, nous avons mené des entretiens avec des banquiers et effectué un essai de modélisation financière afin de formuler un modèle de prise de décision optimal pour la banque. L'analyse a révélé les facteurs critiques qui influencent la demande des clients, fournissant un aperçu de la dynamique complexe qui entoure les TPE et leurs besoins financiers. Bien que l'étude ait fourni des informations précieuses, elle reconnaît les limites inhérentes à une approche basée sur un échantillon et à la nature dynamique des marchés financiers.

Mots clés : TPE ; financement bancaire ; risque de crédit ; octroi de crédit ; analyse statistique.

Abstract

Small and Medium Enterprises (SMEs) are an essential pillar of the Moroccan economy, but they face persistent difficulties due to insufficient financing, leading to the closure of many businesses each year. Despite the crucial role of banking financing in the economy in general and in SMEs in particular, this support is not without inherent risks. In response to this situation, our study aims to address the financing challenge by selecting a representative sample of 20 SMEs from a local bank's portfolio. The main objective was to analyze financial information and relevant data to discern the variables influencing client demand. To validate our results, we conducted interviews with bankers and performed a financial modeling trial to formulate an optimal decision-making model for the bank. The analysis revealed critical factors influencing client demand, providing insight into the complex dynamics surrounding SMEs and their financial needs. Although the study provided valuable information, it acknowledges the inherent limitations of a sample-based approach and the dynamic nature of financial markets.

Keywords : VSEs; bank financing; credit risk; credit granting; statistical analysis.

Introduction

Le développement de systèmes industriels est au cœur des objectifs de développement depuis les années 1960, l'idée étant que les grandes unités industrielles soient le moteur de la croissance économique. Toutefois, cette stratégie n'a pas donné les résultats escomptés, ce qui a nécessité une réorientation vers le soutien aux très petites entreprises (TPE) afin de favoriser le développement économique national. Les gouvernements ont reconnu la nécessité de créer un environnement favorable aux TPE, en abordant les aspects macroéconomiques, juridiques, réglementaires et fiscaux. Cela inclut des efforts pour moderniser le secteur financier et fournir une assistance technique au secteur bancaire, le tout visant à renforcer les fondations de ces entreprises.

Dans le contexte marocain, l'importance socio-économique des très petites, petites et moyennes entreprises a été soulignée par *M. Abdellatif Jouahri*, le gouverneur de Bank Al-Maghrib. Il souligne l'importance unique de ces entreprises au Maroc, où le tissu industriel est principalement composé de TPE. Les initiatives visant à améliorer l'environnement des affaires pour les petites entités ont commencé en 2013, avec des efforts continus de la CGEM et de la banque centrale qui ont abouti à la mise en place d'un observatoire. Malgré ces efforts, l'accès au crédit reste un obstacle important pour les TPE en raison de leurs systèmes d'information moins transparents, créant des perceptions de moindre fiabilité et prévisibilité, en particulier dans leurs interactions avec les banques (*Arraiz, Melendez, & Stucchi, 2014*). Cette opacité introduit des asymétries d'information, compliquant la capacité des banques à distinguer les emprunteurs dignes de confiance de ceux qui ne le sont pas.

Dans le secteur bancaire, l'octroi de crédits expose les établissements à divers risques, parmi lesquels le risque de crédit est prédominant et constitue la principale source de pertes et de risque de faillite des banques (*BRI, Comité de Bâle, 2010*). Cette réalité souligne l'importance cruciale d'une gestion efficace des risques pour garantir la stabilité et la sécurité du système financier. Ainsi, le processus de prise de décision concernant l'approbation des crédits a connu une évolution significative, intégrant une variété de méthodes d'évaluation, de l'analyse financière de base aux systèmes de notation financière personnalisés, conformément aux accords de Bâle et aux réglementations nationales de Bank Al-Maghrib.

Dans ce contexte d'ajustements réglementaires et d'innovations technologiques, la question centrale à considérer est la suivante : dans quelle mesure les banques peuvent-elles parvenir à harmoniser le financement efficace des TPE avec une gestion anticipée et maîtrisée des risques de crédit, en particulier dans un environnement économique caractérisé par une incertitude

persistante ? Ce véritable défi pour les banques marocaines est mis en lumière, car il souligne l'importance d'un équilibre entre le soutien aux TPE et une gestion prudente du risque de crédit, tout en tenant compte des dynamiques réglementaires, technologiques et économiques.

Cette recherche présente l'intérêt de contribuer à une compréhension approfondie du risque de crédit dans le secteur bancaire, ainsi que d'explorer les évolutions réglementaires et technologiques. Par ailleurs, elle a pour objectif de contribuer à la stabilité financière en harmonisant l'efficacité du financement des TPE avec une gestion proactive du risque.

Pour approfondir cette question, cette recherche est structurée en deux parties : une revue de la littérature sur les nuances du financement bancaire des TPE dans le contexte marocain, et une étude de cas approfondie au sein d'une banque marocaine, permettant ainsi une compréhension holistique des subtilités impliquées dans cet aspect critique du développement économique.

1. Revue de la littérature

1.1. Définitions et caractéristiques des TPE

Dans le domaine des très petites entreprises (TPE), la définition de cette catégorie est intrinsèquement difficile en raison de sa petite taille et de sa nature entrepreneuriale, ce qui favorise un degré de liberté et de flexibilité qui la rend insaisissable et volatile (*Ferrier, 2002*). De nombreuses tentatives de définition des TPE ont été faites, intégrant des perspectives quantitatives, qualitatives, internationales, composites et technologiques. Par exemple, des chercheurs comme *Marchesnay (2003)* ont adopté une approche microéconomique basée sur les aspirations du dirigeant. Les TPE se distinguent par l'omniprésence de leur dirigeant, caractérisée par des relations internes et externes très personnalisées et informelles. Le processus décisionnel au sein des TPE est intuitif et rarement formalisé. *Julien & Marchesnay (2003)* catégorisent les entrepreneurs, principalement les dirigeants de TPE, en fonction d'objectifs liés à la durabilité, à l'indépendance, à l'autonomie de décision, à la croissance et au pouvoir.

Selon la littérature et les contextes pratiques, les définitions des très petites entreprises (TPE) reposent principalement sur des critères quantitatifs, incluant le nombre de salariés, l'investissement en capital, le chiffre d'affaires et le total des actifs (*Ferrier, 2002*). Les définitions des TPE varient d'un pays à l'autre. Par exemple, l'Union européenne (UE) définit les micro-entreprises comme celles comptant moins de 10 salariés, les petites entreprises comme celles dont les seuils d'emploi se situent entre 10 et 49 salariés, et les moyennes entreprises comme celles dont les seuils d'emploi vont de 50 à 249 salariés. En revanche, aux États-Unis et au Canada, les petites entreprises sont celles comptant au maximum 500 salariés

(*Stokes & Wilson, 2010*). Au Japon, les petites entreprises sont celles dont la limite supérieure est de 300 employés (*Stokes & Wilson, 2010*).

Ces diverses perspectives contribuent à une compréhension nuancée de la nature complexe des très petites entreprises. Outre les chercheurs susmentionnés, les travaux de *Davidsson & Delmar (2003)* fournissent un aperçu de la dynamique entrepreneuriale au sein des petites entreprises, mettant en lumière les processus de prise de décision stratégique et les défis découlant de leur petite taille. De plus, *Storey & Greene (2010)* offrent une perspective comparative sur les approches des différents pays en matière de catégorisation des petites entreprises, donnant ainsi un aperçu des variations mondiales. *Stam et Wennberg (2009)* explorent le rôle du capital social dans la performance des petites entreprises, nuancant ainsi le réseau complexe de relations au sein des TPE. *Brüderl & al. (1992)* et *Ucbasaran & al. (2009)* fournissent un éclairage précieux sur les caractéristiques entrepreneuriales et l'autonomie décisionnelle, essentielles pour comprendre les TPE.

Ainsi, en vertu des dispositions de la charte des PME, la « Loi 53-00 » de 2002 au Maroc, une TPE est définie comme une entreprise employant moins de 10 personnes salariées. Il est essentiel de faire la distinction entre les micro-entreprises (1 à 9 employés) et les petites entreprises (10 et plus), comme le soulignent *Hamdouch & al. (2004)*. Un autre critère quantitatif appliqué au Maroc est le chiffre d'affaires annuel. Toute entreprise générant un chiffre d'affaires inférieur à 3 000 000 MAD (hors taxe sur la valeur ajoutée) par an est classée comme Très Petite Entreprise, conformément aux lignes directrices établies par le Ministère de l'Économie et des Finances en 2011.

Par ailleurs, le Maroc adopte un critère de distinction entre les unités informelles et formelles au sein du secteur des TPE. La structure du secteur des TPE au Maroc comprend des TPE formelles, au nombre de 733 000 selon le dernier recensement économique de 2001/2002 (HCP, 2001). A cela s'ajoutent les unités de production informelles dont les effectifs sont passés de 1 233 000 en 1999/2000 à 1 550 000 en 2007 (HCP, 2009). Cette distinction met en lumière la double nature du secteur des TPE au Maroc, englobant à la fois des unités formalisées et informelles, contribuant à une compréhension globale de la diversité du paysage entrepreneurial dans le pays.

Compte tenu de la diversité des définitions des très petites entreprises (TPE), la structure du secteur des TPE varie d'un pays à l'autre. Dans les 27 pays de l'Union européenne, 91,8 % des entreprises sont classées dans la catégorie des micro-entreprises, 6,9 % dans celle des petites entreprises et 1,1 % dans celle des moyennes entreprises (Eurostat, 2008 repris dans Storey &

Greene, 2010). Au Japon, 57,2 % des entreprises appartiennent à la catégorie des micro-entreprises, 35,2 % à celle des petites entreprises et 7,5 % à celle des moyennes entreprises. À Singapour, 68,9 % des entreprises sont classées dans la catégorie des micro-entreprises, 24,9 % dans celle des petites entreprises et 6,2 % dans celle des moyennes entreprises (IFC, 2006, et Banque mondiale, 2008, cités dans *Storey & Greene, 2010*. En Inde, 81,4 % des entreprises sont classées comme micro-entreprises, 16,7 % comme petites entreprises et 1,9 % comme moyennes entreprises (Gouvernement de l'Inde-MPME, 2016).

Au Maroc, les Très Petites Entreprises (TPE) et les Moyennes Entreprises (PME) constituent 93% de la structure des entreprises marocaines, les Grandes Entreprises (GE) représentant 7%. Par ailleurs, les TPE et PME sont réparties à 64%, tandis que les petites et moyennes entreprises représentent 29%, comme l'indiquent les résultats de l'enquête nationale menée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) auprès des entreprises en 2019 (HCP, 2019).

Tableau 1 : Synthèse des principales contributions

Auteurs	Contributions principales
Ferrier (2002)	Souligne la difficulté de définir les TPE en raison de leur petite taille et de leur nature entrepreneuriale.
Marchesnay (2003)	Propose une approche microéconomique basée sur les aspirations du dirigeant pour définir les TPE.
Stokes & Wilson (2010)	Met en lumière les différences dans la définition des TPE selon les pays, notamment en Europe et en Amérique du Nord.
Davidsson & Delmar (2003)	Analyse la dynamique entrepreneuriale au sein des petites entreprises, soulignant les défis liés à leur petite taille.
Storey & Greene (2010)	Offre une perspective comparative sur les approches de catégorisation des petites entreprises à travers le monde.
Stam et Wennberg (2009)	Explore le rôle du capital social dans la performance des petites entreprises.
Brüderl & al. (1992), Ucbasaran & al. (2009)	Étudient les caractéristiques entrepreneuriales et l'autonomie décisionnelle au sein des TPE.
Hamdouch & al. (2004)	Souligne l'importance de distinguer entre micro-entreprises et petites entreprises au Maroc.
Gouvernement de l'Inde-MPME (2016)	Donne des statistiques sur la répartition des entreprises selon leur taille en Inde.
HCP (2019)	Fournit des données sur la structure des entreprises marocaines, mettant en évidence le poids des TPE et PME.

Source : Elaboration des auteurs

1.2.Dynamique de la relation banque – TPE

Dans la littérature spécialisée en sciences de gestion, il est constamment affirmé que les petites entreprises sont confrontées à de nombreux défis, reflétant des fragilités financières, économiques, sociales et organisationnelles qui ont un impact significatif sur la performance et la compétitivité des Très Petites Entreprises (TPE). Ce point de vue est renforcé par les résultats

de *Malainine (2015)*, qui souligne les difficultés rencontrées par les différents segments du secteur des TPE pour accéder au crédit. Ainsi, afin de placer la relation entre les banques et les TPE au centre de notre analyse, il est important de prendre en compte les études socioprofessionnelles qui soulignent régulièrement les difficultés rencontrées par les TPE pour obtenir des financements bancaires, ainsi que les témoignages de dirigeants qui perçoivent un déséquilibre dans leurs relations avec les banques.

Il ressort de diverses études que l'accès au financement est un facteur essentiel de la croissance et de la survie des très petites entreprises (TPE), tant dans les pays en développement que dans les pays développés (*Ayyagari et al., 2018 ; Beck, 2013 ; Ayyagari et al., 2008*). Selon *Alibhai et al. (2017)*, la moitié des petites entreprises mondiales considèrent l'accès au financement comme un obstacle majeur à leur croissance. Pour de nombreux auteurs en finance d'entreprise (*Ziane, 2004 ; Kemp et Lutz, 2006 ; Oliveira et Fortunato, 2006 ; Savignac et Sevestre, 2008 ; Leavell et Maniam, 2009*), les défis de financement auxquels sont confrontées les TPE proviennent de deux éléments interconnectés : l'asymétrie d'information et les coûts d'agence entre les apporteurs de fonds et les dirigeants.

Ces dimensions, issues de la théorie classique de la finance, prennent une ampleur plus importante dans les TPE que dans les Grandes Entreprises (GE). Comme l'ont souligné initialement *Petit et Senger (1985)*, puis *Ang (1991)*, l'asymétrie d'information est liée au fait que les TPE ont une capacité limitée à fournir des informations fiables et que leur expertise financière semble moins sophistiquée. Cela se manifeste par des retards notables dans la publication des états financiers (*Luypaert et al., 2016*) et par une sous-utilisation des états financiers dans la prise de décision (*Carraher et al., 2013*). Il est souvent difficile de distinguer la structure du capital de l'entreprise de celle du gestionnaire. La banque, contrainte par des considérations de risque importantes, assume un double rôle de suivi des TPE et d'arbitre dans l'octroi des financements en fonction du potentiel du projet.

Conformément à la théorie de l'ordre hiérarchique développée par *Myers (1984)*, les entreprises suivent une hiérarchie de choix de financement lorsqu'elles sont à la recherche de fonds. Dans un premier temps, elles donnent la priorité au financement interne, puis, une fois les sources internes épuisées, elles émettent des emprunts et, enfin, elles ont recours à l'émission d'actions (*Myers, 1984*). Les études de *López-Gracia et Sogorb-Mira (2008)* et de *Sánchez-Vidal et Martín-Ugedo (2005)* ont confirmé l'applicabilité de l'hypothèse de l'ordre hiérarchique pour expliquer les préférences de financement des petites et moyennes entreprises (PME). Toutefois, la SFI (2010) suggère que les sources de financement internes peuvent être insuffisantes pour

répondre aux besoins de financement des PME, compte tenu notamment de leur accès limité aux marchés financiers et de la pénurie de personnel qualifié pour les fonctions financières (Entebang, 2017).

Il est ainsi prouvé que le financement bancaire reste la forme de financement préférée des PME (Ekpu, 2015). Par exemple, l'enquête annuelle, sur les petites entreprises, menée par le BERR en 2007-2008 au Royaume-Uni a révélé que 46 % des PME à la recherche d'un financement externe ont opté pour des prêts bancaires. De même, au Maroc, le financement bancaire domine parmi les diverses sources de financement, avec plus de 92% des PME ayant recours à des prêts bancaires, comme l'a indiqué le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en 2019 (HCP, 2019).

Tableau 2 : Une synthèse des principales contributions

Auteurs	Contributions principales
Malainine (2015)	Souligne l'accès limité au crédit des différents segments du secteur des TPE.
Ayyagari et al. (2018), Beck (2013), Ayyagari et al. (2008)	Mettent en évidence l'importance de l'accès au financement pour la croissance et la survie des TPE.
Alibhai et al. (2017)	Indiquent que l'accès au financement est un obstacle majeur à la croissance pour la moitié des petites entreprises dans le monde.
Ziane (2004), Kemp et Lutz (2006), Oliveira et Fortunato (2006), Savignac et Sevestre (2008), Leavell et Maniam (2009)	Expliquent les défis de financement des TPE, notamment l'asymétrie d'information et les coûts d'agence.
Petit et Senger (1985), Ang (1991), Luybaert et al. (2016), Carraher et al. (2013)	Soulignent l'impact de l'asymétrie d'information sur le financement des TPE et leur prise de décision.
Myers (1984)	Développe la théorie de l'ordre hiérarchique dans le choix de financement des entreprises.
López-Gracia et Sogorb-Mira (2008), Sánchez-Vidal et Martín-Ugedo (2005)	Confirment l'applicabilité de l'hypothèse de l'ordre hiérarchique pour les préférences de financement des PME.
SFI (2010), Entebang (2017)	Remarquent que les sources de financement internes peuvent être insuffisantes pour répondre aux besoins des PME.
Ekpu (2015)	Indique que le financement bancaire reste la forme préférée de financement des PME.
Haut-Commissariat au Plan (HCP) (2019)	Révèle que plus de 92% des PME au Maroc ont recours à des prêts bancaires comme source de financement.

Source : Elaboration des auteurs

1.3. Aperçu du risque de crédit

Parmi les principaux acteurs du financement des entreprises, le secteur bancaire, considéré comme l'une de ses activités principales et le plus important générateur de revenus (Produit Net Bancaire), est confronté à de nombreux risques liés au crédit, parmi lesquels le risque de crédit apparaît comme le plus prévalent. Ce risque constitue souvent la cause principale des pertes et même des faillites bancaires.

Il existe dans la littérature financière de nombreuses définitions du risque de crédit, toutes différentes les unes des autres. Parmi ces définitions, on peut citer celles présentées par des auteurs réputés.

Comme l'explique *Sylvie De Coussergues (2013)*, le risque de crédit désigne le risque inhérent aux activités d'intermédiation traditionnelles, correspondant à la défaillance d'une contrepartie sur une dette ou un engagement détenu. *De Coussergues* se concentre sur le risque de crédit, c'est-à-dire le non-respect des engagements de la contrepartie.

A ce propos, *Gourieroux & Tiomo (2007)* affirment que le risque de crédit est "le risque de perte inhérent à la défaillance d'un emprunteur dans le remboursement de ses dettes (obligations, prêts bancaires, créances commerciales). Ce risque comprend le risque de défaut en cas de défaillance de l'emprunteur ou de retard dans le paiement du principal et/ou des intérêts, le risque de taux de recouvrement en cas de défaut et le risque de détérioration de la qualité de crédit du portefeuille".

Quant à *Quiry & Le Fur (2010)*, ils définissent le risque de crédit comme "le risque de perte sur une dette ou plus généralement sur un tiers qui ne paierait pas sa dette à temps".

Toutes ces définitions mettent en évidence le risque de crédit comme l'incertitude entourant les montants et les dates de paiement des débiteurs, liée aux incertitudes de la situation économique et financière de la contrepartie. Ce risque est exceptionnellement difficile à évaluer, à mesurer et à gérer, ce qui attire l'attention des autorités monétaires nationales et des organismes internationaux tels que le Comité de Bâle.

En vue d'atténuer ce risque et de garantir la stabilité et la solidité du système bancaire, les établissements de crédit sont tenus de se conformer à la fois à la réglementation internationale de Bâle et à la réglementation nationale de Bank Al-Maghrib (BAM).

A cet effet, les banques disposent d'une gamme de méthodes d'évaluation, allant des outils fondamentaux comme l'analyse financière jusqu'aux systèmes de notation financière sur mesure adoptés par chaque banque (Banque des Règlements Internationaux).

Ces dispositifs, préconisés par les accords de Bâle et les réglementations nationales de Bank Al-Maghrib, représentent un changement substantiel dans la gestion du risque de crédit, exigeant l'adhésion impérative et le développement de ces systèmes d'évaluation du risque par les banques marocaines.

Tableau 3 : Une synthèse des principales contributions

Auteurs	Contributions principales
Sylvie De Coussergues (2013)	Définit le risque de crédit comme la défaillance de la contrepartie sur une dette ou un engagement détenu, mettant l'accent sur le non-respect des engagements de la contrepartie.
Gourieroux & Tiomo (2007)	Décrivent le risque de crédit comme le risque de perte inhérent à la défaillance d'un emprunteur dans le remboursement de ses dettes, en détaillant les différents aspects de ce risque.
Quiry & Le Fur (2010)	Définissent le risque de crédit comme le risque de perte sur une dette ou sur un tiers qui ne paierait pas sa dette à temps, soulignant l'incertitude entourant les montants et les dates de paiement des débiteurs.
Banque des Règlements Internationaux	Met en avant l'importance des méthodes d'évaluation du risque de crédit, allant de l'analyse financière aux systèmes de notation financière sur mesure, pour garantir la stabilité du système bancaire.
Comité de Bâle	Élabore des réglementations internationales visant à atténuer le risque de crédit et à renforcer la solidité du système bancaire, exigeant l'adhésion et le développement de systèmes d'évaluation du risque par les banques.

Source : Elaboration des auteurs

2. Modélisation de la décision d'octroi de crédit

2.1.Méthodologie de travail

Pour cette étude, le choix de la méthodologie de l'étude de cas est basé sur la compréhension en profondeur des pratiques spécifiques de gestion du risque de crédit dans le contexte bancaire marocain. En effet, l'étude de cas offre une approche qualitative approfondie, explorant les stratégies, les processus et les défis rencontrés par les institutions de crédit dans la gestion du risque de crédit. La sélection du Maroc comme étude de cas s'explique par son importance économique régionale et la diversité de son secteur bancaire. De plus, le Maroc présente des caractéristiques uniques en termes de réglementation financière et d'environnement économique, ce qui en fait une étude de cas intéressante pour examiner comment les banques adaptent leurs pratiques de gestion du risque de crédit pour répondre aux spécificités locales.

Ce travail vise à formuler un modèle qui permette aux établissements de crédit de repérer les défaillances potentielles de toute entreprise sollicitant un crédit et d'évaluer sa capacité à faire face à ses engagements financiers. L'élaboration du modèle suit une procédure relativement classique, comportant trois étapes clés : la constitution de l'échantillon initial, la sélection des variables les plus significatives et l'élaboration d'un modèle prédictif par le biais d'une analyse statistique.

2.2.Echantillon

Lors de la constitution de l'échantillon, nous tenons à mentionner qu'il s'agit d'un échantillon non probabiliste. Cela implique une sélection intentionnelle des entreprises selon des critères spécifiques, plutôt qu'une distribution aléatoire. Cette méthode a été choisie en partant de l'hypothèse que la distribution des caractéristiques au sein de la population est uniforme, ce qui suggère que tout échantillon sélectionné sera représentatif et que les résultats seront exacts. Pour constituer notre échantillon, nous avons soigneusement sélectionné un groupe d'entreprises, réparties en deux catégories distinctes : celles en situation de bonne santé financière et celles en difficulté. Notre étude s'appuie sur une base de données contenant un échantillon de 20 entreprises, réparties comme suit :

Tableau 4 : Répartition des entreprises saines et défaillantes dans l'échantillon selon le secteur d'activité et la forme juridique

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	ENTREPRISES SAINES	ENTREPRISES DEFAILLANTES	TOTAL
<u>Secteur d'activité :</u>			
• Agricole	0	3	3
• Industrie	3	1	4
• Service	2	1	3
• Commerce	6	2	8
• Construction	2	0	2
<u>Forme juridique :</u>			
• SARL	3	0	3
• SARL-AU	10	7	17
Total	13	7	20

Source : Analyse effectuée par les auteurs

A ce titre, les données collectées et exploitées sont de nature financière (bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie). Elles ont été recueillies sur une période de deux ans (2018-2019).

La deuxième étape concerne la sélection des indicateurs pour construire un modèle permettant la détection précoce des difficultés d'une entreprise. Le choix des variables explicatives est une étape cruciale et délicate, dépendant des types de données que le modèle peut traiter (quantitatives et/ou qualitatives) et de la disponibilité des données pour l'utilisation du modèle. Pour commencer, nous avons opté pour des variables à la fois quantitatives et qualitatives. Les variables quantitatives comprennent les données d'activité et de rentabilité, ainsi que les informations sur la structure financière de l'entreprise tirées des états financiers tels que le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Quant aux variables qualitatives, elles englobent des informations qualitatives telles que le type d'actionnariat, le niveau d'expertise du propriétaire de l'entreprise, sa formation, sa stratégie, etc.

2.3. Entretien

Avant de commencer à modéliser la décision d'octroi de crédit, nous avons prévu de réaliser un entretien avec des banquiers travaillant dans une banque marocaine. L'objectif de cet entretien étant de valider la pertinence des données financières collectées et d'identifier d'autres critères pris en compte par la banque dans le processus d'octroi de crédit, ce qui permettra de confirmer la sélection des variables à inclure dans notre modèle. La durée des entretiens est généralement de 30 minutes.

- ***L'analyse financière des entreprises est-elle suffisante ?***

L'analyse d'une entreprise va au-delà de ses états financiers, même s'il s'agit d'une étape cruciale. Elle doit comprendre un examen de son environnement : secteur géographique, analyse du marché et de la clientèle, changements législatifs, etc.

- ***Les informations financières fournies sont-elles suffisantes ?***

L'information financière est cruciale, mais elle n'est pas exhaustive. Par conséquent, la banque se doit de rechercher toutes les informations essentielles sur ces entreprises. Elle s'efforce également d'établir des connexions et des relations, ce qui facilite l'accès à l'information en général. Cela permet de minimiser les risques et d'accorder des crédits aux emprunteurs en toute connaissance de cause. Après avoir cultivé des relations de crédit, les banquiers peuvent recueillir des informations privées au-delà des détails comptables et financiers, afin de mieux comprendre la situation de l'entreprise et les capacités de sa direction.

- ***Quelles sont les autres informations prises en considération ?***

Plusieurs aspects non financiers sont pris en compte, étant donné que les informations financières sont cruciales mais pas suffisantes. C'est pourquoi la banque élargit son champ d'analyse pour inclure d'autres déterminants afin de mieux évaluer la situation actuelle et future d'une entreprise :

- Santé financière de l'entreprise ;
- La solidité de la relation avec l'entreprise ;
- L'évaluation des perspectives d'avenir de l'entreprise ;
- Les projets futurs de l'emprunteur ;
- Les compétences et l'âge du dirigeant ;
- L'estimation de la valeur de la garantie ;
- Le climat économique général ;
- Le risque du secteur d'activité de l'entreprise ;

- La taille de l'entreprise ;
- L'objet du crédit.

2.4. Caractéristiques de l'échantillon

Dans notre étude, nous visons à illustrer le lien intuitif entre la décision d'octroi de crédit de la banque et un ensemble de variables jugées influentes par la banque. Selon nos recherches, nous avons identifié 9 variables.

Les variables indépendantes retenues avec leurs modalités pour l'analyse des données sont déclinées ci-dessous :

- Santé financière de l'entreprise ;
- Taille de l'entreprises (nombre d'employés, actifs) ;
- Objectif du prêt (expansion, fonds de roulement, équipement, etc.) ;
- Secteur d'activité (Tendances économiques générales, Stabilité et perspectives du secteur d'activité) ;
- L'ancienneté ;
- Compétence entrepreneuriale ;
- Qualité de la garantie ;
- Historique de l'entreprise ;
- Forme juridique.

2.5. Statistiques descriptives

Tout d'abord, nous présentons les statistiques descriptives relatives aux variables explicatives comme suit :

Tableau 5 : Analyse statistique des variables explicatives

Explications variables	Moyenne	Médiane	Max	Min	Ecart type	Asymétrie	Kurtosis	Jarque bera	Probabilité
Santé financière de l'entreprise	1.775	2.000	4.000	0.000	1.270726	0.202029	2.179973	1.392843	0.498365
Taille de l'entreprises	1.325	1.000	3.000	0.000	1.071484	0.210487	1.819931	2.616306	0.270319
Objectif du prêt	0.450	0.000	1.000	0.000	0.503831	0.201008	1.040404	6.669387	0.035625
Secteur d'activité	2.625	3.000	4.000	0.000	1.314368	-0.790170	2.605819	4.421424	0.109623
L'ancienneté	0.950	1.000	3.000	0.000	0.845804	0.866483	3.474737	5.380910	0.067850
Compétence entrepreneuriale	0.250	0.000	1.000	0.000	0.438529	1.154701	2.333333	9.629630	0.008109
Qualité de la garantie	2.325	3.000	3.000	0.000	0.828576	-0.934844	2.912953	5.838853	0.053965
Historique de l'entreprise	0.250	0.000	1.000	0.000	0.438529	1.154701	2.333333	9.629630	0.008109
Forme juridique	0.325	0.000	1.000	0.000	0.474342	0.747265	1.558405	7.186359	0.027511

Source : Calcul des auteurs, Eviews

2.6.Hypothèses à tester

L'objectif principale de cette étude est de mettre l'accent sur les acteurs qui impactent le plus la décision de la banque et d'analyser les variables déterminantes pour l'octroi de crédit, ainsi qu'élaborer un modèle permettant aux établissements de crédit de détecter la défaillance d'un TPE au préalable et de mesurer leurs capacités à honorer ses engagements.

- H1 : l'information financière serait suffisante pour mesurer la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements.
- H2 : Si l'information financière s'avère insuffisante, la banque devrait élargir son champ d'analyse à d'autres facteurs pour mieux évaluer la situation actuelle et future d'une entreprise.

2.7.Variables du problème

La variable à expliquer et les variables explicatives adoptées pour le traitement de la problématique posée ci-dessus est donnée comme suit :

$$Y = b_0 + b_1x_1 + \dots + b_kx_k + \varepsilon, k = 9$$

Y = la variable à expliquer (Décision de la banque)

- Les variables explicatives :

X1 : Santé financière de l'entreprise

X2 : Taille de l'entreprises

X3 : Objectif du prêt

X4 : Secteur d'activité

X5 : L'ancienneté

X6 : Compétence entrepreneuriale

X7 : Qualité de la garantie

X8 : Historique de l'entreprise

X9 : Forme juridique

b_i = Coefficients représentant la combinaison linéaire du prédicteur et de la constante

ε = L'erreur

La variable dépendante est la décision de la banque. Il s'agit d'une variable binaire dichotomique notée « DECISIONBQ », par exemple :

DECISIONBQ = 0 si la banque accepte la demande de crédit ;

DECISIONBQ = 1 si la banque refuse la demande de crédit ;

Cela permet de mettre en évidence le degré de signification des variables indépendantes par rapport à la variable dépendante.

3. Résultats empiriques

La sélection du modèle optimal : Maintenant, nous procédons aux tests du choix des variables explicatives les plus significatives par rapport à la variable à expliquer, et nous le ferons à travers la méthode d'élimination des variables non significatives au seuil de 5% une à une afin d'effectuer une correction successive du modèle proposé. Dans ce contexte, nous utilisons la méthode d'élimination à rebours et la régression à terme.

3.1.Méthode de l'élimination à rebours

Le modèle initial adopté en utilisant les différentes variables censées être explicatives est présenté comme suit :

Tableau 6 : Modèle initial adopté

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 19 : 52				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.088344	0.065254	1.353843	0.1866
Taille de l'entreprises	0.018147	0.092667	0.195827	0.8462
Objectif du prêt	0.014819	0.107447	0.137916	0.8913
Secteur d'activité	-0.281958	0.153218	-1.840240	0.0764
L'ancienneté	0.063002	0.060039	1.049345	0.3030
Compétence entrepreneuriale	0.011269	0.143172	0.078711	0.9378
Qualité de la garantie	0.215460	0.145782	1.477959	0.1506
Historique de l'entreprise	0.410711	0.249898	1.643511	0.1115
Forme juridique	-0.046702	0.137017	-0.340850	0.7358
R au carré	0.324790	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.059529	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.460007	Critère d'information d'Akaike		1.528173
Résidu du carré de la somme	5.924969	Critère de Schwarz		2.034837
Probabilité logarithmique	-18.56346	Critère Hannan-Quinn.		1.711367
Statut de Durbin-Watson	1.881081			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

- La variable des compétences entrepreneuriales est la moins significative. Nous l'éliminons et continuons à ré-estimer l'équation. Le nouveau modèle prend alors la nouvelle forme (voir annexe 1).
- La variable à éliminer cette fois-ci est la variable de l'objectif du prêt. Le nouveau modèle est présenté en annexe 2.
- Ensuite, nous éliminons la variable taille de l'entreprise. Le nouveau modèle est présenté dans l'annexe 3.

- La variable à éliminer est maintenant la forme juridique de l'entreprise. Le modèle ré-estimé est présenté en annexe 4.
- Ensuite, la variable associée à l'ancienneté est éliminée. Le modèle suivant comme le dernier modèle adopté est donc présenté dans le tableau 7 :

Dans ce nouveau modèle final, les variables restantes, santé financière de l'entreprise, secteur d'activité, qualité de la garantie et historique de l'entreprise sont les suivantes

Significatif au seuil de $\alpha=5\%$. Il s'agit du modèle optimal obtenu par la méthode de régression à rebours.

Tableau 7 : Modèle final adopté

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 21 : 33				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.131344	0.050025	2.625593	0.0126
Secteur d'activité	-0.364113	0.092067	-3.954881	0.0003
Qualité de la garantie	0.374530	0.098955	3.784852	0.0006
Historique de l'entreprise	0.462116	0.206267	2.240377	0.0313
R au carré	0.216425	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.151127	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.437031	Critère d'information d'Akaike		1.277016
Résidu du carré de la somme	6.875868	Critère de Schwarz		1.445903
Probabilité logarithmique	-21.54031	Critère Hannan-Quinn.		1.338080
Statut de Durbin-Watson	1.836085			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

3.2.Méthode de régression directe

La régression à terme consiste à sélectionner une à une les variables explicatives en fonction de la corrélation la plus élevée coefficient enregistré avec la variable à expliquer.

Le tableau 8 présente les coefficients de corrélation reliant la variable dépendante aux variables indépendantes. La méthode utilisée nous incite à retenir le coefficient de corrélation le plus élevé enregistré avec le risque de crédit (Y).

Tableau 8 : Méthode de régression directe

DECISIONBQ	1.000000
Santé financière de l'entreprise	-0.003190
Taille de l'entreprises	0.293499
Objectif du prêt	0.085593
Secteur d'activité	-0.539792
L'ancienneté	0.230673
Compétence entrepreneuriale	-0.086280
Qualité de la garantie	-0.340877
Historique de l'entreprise	-0.030817
Forme juridique	0.202279

Source : Calcul des auteurs, Eviews

Le coefficient de corrélation le plus élevé que nous avons retenu est la variable taille de l'entreprise ; nous vérifions ensuite la signification du coefficient de corrélation :

Le tableau suivant nous donne un nouveau modèle avec la variable sélectionnée.

Tableau 9 : Modèle avec la variable explicative sélectionnée

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 21 : 02				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
C	0.233333	0.082540	2.826909	0.0075
Taille de l'entreprises	0.366667	0.165080	2.221143	0.0324
R au carré	0.114910	Variations dépendantes de l'environnement		0.325000
R-carré ajusté	0.091618	S.D. var. dépendante		0.474342
S.E. de la régression	0.452091	Critère d'information d'Akaike		1.298839
Résidu du carré de la somme	7.766667	Critère de Schwarz		1.383283
Probabilité logarithmique	-23.97677	Critère Hannan-Quinn.		1.329371
Statistique F	4.933476	Statut de Durbin-Watson		1.770529
Prob(F-statistique)	0.032376			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

En ce qui concerne la régression en avant, la variable de la taille de l'entreprise, même si elle a été éliminée par la méthode d'élimination en arrière, car elle n'est pas significative au niveau de 5 %, a été sélectionnée par la régression en avant, car elle présente la corrélation la plus élevée avec la variable à expliquer. Cela s'est produit juste après que nous ayons supposé que l'ajout de cette variable était significatif, ce qui signifie qu'elle est significativement corrélée avec le risque de crédit.

3.3. Analyses des résultats

Globalement et selon les tests effectués sur Eviews, les résultats obtenus montrent que les variables explicatives, parmi les neuf variables, sont significatives au niveau de 5%, à savoir la santé financière de l'entreprise, secteur d'activité, qualité de la garantie et historique de

l'entreprise. Elle est basée sur le modèle optimal et l'élimination à rebours, qui consiste à éliminer chaque variable explicative non significative. Cela signifie que les variables restantes, qui sont des caractéristiques quantitatives et qualitatives liées au profil de chaque entreprise, ont une influence sur la décision de la banque. Plus explicitement, ces variables permettent de détecter la défaillance d'une TPE au préalable et de mesurer leurs capacités à honorer ses engagements. Alors que la méthode Forward Regression nous a donné un nouveau résultat, qui est la variable "taille de l'entreprise". Nous pouvons donc conclure que la décision prise par la banque est étroitement liée à plusieurs facteurs cruciaux, à savoir la santé financière de l'entreprise, son secteur d'activité, la qualité des garanties fournies ainsi que l'historique opérationnel de l'entreprise. Ces éléments interagissent de manière significative pour influencer la perception de la banque et, par conséquent, orientent sa décision quant à l'octroi du crédit.

Conclusion

Les TPE, de par leur statut de pilier de la croissance et du développement économique, sont au cœur des préoccupations de l'économie marocaine. Cet intérêt découle de la domination numérique de cette catégorie d'entreprises dans le tissu productif national (*HCP, 2019*), ce qui souligne la nécessité de les accompagner tout au long de leur cycle de vie et de répondre à leurs besoins de financement pour favoriser leur croissance et leur innovation, contribuant ainsi à l'économie nationale d'un point de vue plus systémique. Néanmoins, les TPE restent confrontées à des défis persistants par rapport à d'autres catégories d'entreprises.

Notre étude a mis en avant les difficultés rencontrées par les TPE dans l'accès au financement, un problème qui touche la majorité de ces entreprises. À travers l'examen des besoins spécifiques des TPE et des solutions de financement qui leur sont adaptées, nous avons identifié les différents obstacles qui entravent leur accès aux ressources financières nécessaires à leur développement. Malgré l'importance de ces entreprises pour l'économie marocaine, l'accès au financement reste difficile et complexe, ce qui montre la nécessité de réformes et de mesures politiques.

Selon les résultats de notre étude, les banques disposent des fonds nécessaires pour financer les TPE, mais le principal défi réside dans la capacité des TPE à choisir le bon financement et à honorer leurs engagements. Les critères traditionnels utilisés par les banques pour évaluer les demandes de crédit ne prennent pas toujours en compte des variables importantes telles que la qualité des garanties, l'âge de l'entreprise et son secteur d'activité, ce qui soulève des questions sur l'efficacité des méthodes actuelles de gestion du risque de crédit.

En effet, l'une des principales limites de notre étude réside dans la taille limitée de notre échantillon et le champ restreint de notre analyse, qui ne couvre qu'un nombre limité d'entreprises et d'institutions financières. Pour obtenir des résultats plus généralisables, il faudrait mener des recherches sur un échantillon plus large et à l'échelle nationale, en tenant compte des différentes spécificités régionales et sectorielles.

Par ailleurs, des mesures politiques et institutionnelles sont indispensables pour faciliter l'accès au financement des TPE et promouvoir leur développement durable. Il serait judicieux que l'Etat intervienne en développant des systèmes de garantie et des politiques favorables aux TPE, tout en créant un service spécialisé dans les petites entreprises et l'intégration du secteur informel. Cette perspective d'accompagnement et de financement des TPE apparaît comme une piste de recherche susceptible de faire l'objet de nos travaux futurs.

Annexes

Annexe 1 : Elimination de la variable « la compétence entrepreneuriale » et estimation de l'équation

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 19 : 59				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.089524	0.062408	1.434497	0.1621
Taille de l'entreprises	0.018242	0.091057	0.200337	0.8426
Objectif du prêt	0.016870	0.102438	0.164682	0.8703
Secteur d'activité	-0.274525	0.118566	-2.315371	0.0279
L'ancienneté	0.062670	0.058856	1.064805	0.2957
Qualité de la garantie	0.213862	0.141866	1.507494	0.1425
Historique de l'entreprise	0.404838	0.234376	1.727297	0.0948
Forme juridique	-0.040635	0.111317	-0.365034	0.7177
R au carré	0.324640	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.091758	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.452056	Critère d'information d'Akaike		1.478394
Résidu du carré de la somme	5.926280	Critère de Schwarz		1.942836
Probabilité logarithmique	-18.56789	Critère Hannan-Quinn.		1.646322
Statut de Durbin-Watson	1.879857			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

Annexe 2 : Elimination de la variable « l'objectif du prêt » et estimation de l'équation

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 20 :10				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.091816	0.059843	1.534282	0.1354
Taille de l'entreprises	0.024276	0.081999	0.296049	0.7692
Secteur d'activité	-0.275347	0.116524	-2.362996	0.0248
L'ancienneté	0.060792	0.056797	1.070345	0.2930
Qualité de la garantie	0.216841	0.138408	1.566677	0.1277
Historique de l'entreprise	0.405861	0.230464	1.761064	0.0884
Forme juridique	-0.039854	0.109398	-0.364304	0.7182
R au carré	0.324009	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.121212	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.444666	Critère d'information d'Akaike		1.429329
Résidu du carré de la somme	5.931822	Critère de Schwarz		1.851549
Probabilité logarithmique	-18.58658	Critère Hannan-Quinn.		1.581990
Statut de Durbin-Watson	1.860989			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

Annexe 3 : Elimination de la variable « Taille de l'entreprise » et estimation de l'équation

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 20 : 35				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.096744	0.056629	1.708374	0.0976
Secteur d'activité	-0.273460	0.114625	-2.385691	0.0233
L'ancienneté	0.066633	0.052470	1.269930	0.2136
Qualité de la garantie	0.222274	0.135152	1.644624	0.1102
Historique de l'entreprise	0.395921	0.224624	1.762591	0.0878
Forme juridique	-0.030639	0.103322	-0.296544	0.7688
R au carré	0.322034	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.147075	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.438073	Critère d'information d'Akaike		1.382246
Résidu du carré de la somme	5.949152	Critère de Schwarz		1.762244
Probabilité logarithmique	-18.64493	Critère Hannan-Quinn.		1.519642
Statut de Durbin-Watson	1.861077			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

Annexe 4 : Elimination de la variable « Forme juridique » et estimation de l'équation

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 20 : 43				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.094739	0.055417	1.709561	0.0970
Secteur d'activité	-0.274303	0.112945	-2.428643	0.0210
L'ancienneté	0.067668	0.051603	1.311329	0.1991
Qualité de la garantie	0.214715	0.130821	1.641287	0.1105
Historique de l'entreprise	0.415985	0.211118	1.970389	0.0575
R au carré	0.320111	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.171385	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.431785	Critère d'information d'Akaike		1.335079
Résidu du carré de la somme	5.966028	Critère de Schwarz		1.672855
Probabilité logarithmique	-18.70158	Critère Hannan-Quinn.		1.457208
Statut de Durbin-Watson	1.846679			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

Annexe 5 : Elimination de la variable « Ancienneté » et estimation de l'équation

Variable dépendante : DECISIONBQ				
Méthode : Moindres carrés				
Date : 21/02/24 Heure : 21 : 02				
Échantillon : 20				
Observations incluses : 20				
Variable	Coefficient	Erreur std.	t-Statistique	Prob.
Santé financière de l'entreprise	0.107824	0.050834	2.121104	0.0415
Secteur d'activité	-0.308620	0.097783	-3.156157	0.0034
Qualité de la garantie	0.248393	0.118100	2.103230	0.0432
Historique de l'entreprise	0.438383	0.206123	2.126799	0.0410
R au carré	0.311812	Moyenne var dépendante		0.325000
R-carré ajusté	0.186687	S.D. var. dépendante		0.474342
E.S. de la régression	0.427780	Critère d'information d'Akaike		1.297211
Résidu du carré de la somme	6.038847	Critère de Schwarz		1.592765
Probabilité logarithmique	-18.94421	Critère Hannan-Quinn.		1.404074
Statut de Durbin-Watson	1.899551			

Source : Calcul des auteurs, Eviews

Références bibliographiques

➤ Articles de revues

Arráiz, I., Meléndez, M., & Stucchi, R. (2014). Partial credit guarantees and firm performance: evidence from Colombia. *Small Business Economics*, 43, 711-724.

Ayyagari, M., Demirgüç-Kunt, A. et Maksimovic, V., (2008). Quelle est l'importance des contraintes de financement ? Le rôle de la finance dans l'environnement des affaires. *Revue économique de la Banque mondiale*, 22(3), pp.483-516.

Ayyagari, M., Demirgüç-Kunt, A. et Maksimovic, V., (2017). Financement des PME. *La Banque mondiale*

BENSBAHOU, A., & ZOUITENE, I. (2019). L'accès aux financements bancaires des très petites entreprises au Maroc: Cas de la banque populaire. *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 2(3).

- Brophy, D. J., & Shulman, J. M. (1992). A finance perspective on entrepreneurship research. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 16(3), 61-72.
- Dietsch, M., & Petey, J. (2003). *Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières* (No. 2013/14375). ULB--Université Libre de Bruxelles.
- Ekpu, V.U., (2015). *Déterminants de l'implication des banques auprès des PME : une enquête sur les facteurs liés à la demande et à l'offre*, Springer.
- Eniola, A.A. et Entebang, H., (2017). Les dirigeants de PME et la littératie financière. *Global Business Review*, 18(3), pp.559-576.
- Ferrier, O. (2002). *Les très petites entreprises*. De Boeck Supérieur.
- Gouriéroux, C., & Tiomo, A. (2007). Risque de crédit: une approche avancée. *Les Cahiers du CREF*, ISSN.
- Hamdouch, B., Berrada, A., & Mahmoudi, M. (2004). Dynamisme de la micro et petite entreprise au Maroc. In *Research report series/Economic Research Forum; no. 0419*. Economic Research Forum, Le Caire, EG.
- Karyotis, D. (1995). *La notation financière: une nouvelle approche du risque*. La Revue Banque.
- López-Gracia, J. et Sogorb-Mira, F., (2008). Tester les théories du compromis et de la hiérarchie dans le financement des PME. *Économie des petites entreprises*, 31(2), pp.117-136.
- Luybaert, M., Van Caneghem, T., & Van Uytbergen, S. (2016). Financial statement filing lags: An empirical analysis among small firms. *International Small Business Journal*, 34(4), 506-531.
- Marchesnay, M. (2015). The small enterprises: to get out of ignorance. *Revue Française de Gestion*, 41(253), 319-331.
- Nouy, D (2009). *Bâle II face à la crise : quelles réformes*, édition Revue banque, Paris 2009.
- Pettit, R. R., & Singer, R. F. (1985). Small business finance: a research agenda. *Financial management*, 47-60.
- Rouges, V. (2011). Gestion bancaire de non remboursements des crédits aux entreprises: Une revue de la littérature.
- Verdier, M. (1986). L'aide à l'analyse financière: un système de prévention des difficultés des entreprises. *Revue Française de Comptabilité*, (170).
- ZIANE, Y. (2001). La structure d'endettement des petites et moyennes entreprises françaises: une étude sur données de panel. In *Congrès annuel de l'Association Française de Finance*.

➤ **Ouvrages**

De Coussergues, S., & Bourdeaux, G. (2013). Gestion de la banque-7ème édition: Du diagnostic à la stratégie. Dunod.

Mishkin, F. S. (2010). Monnaie, banque et marchés financiers. Pearson Education France.

Vernimmen, P., Quiry, P., Le Fur, Y., & Ceddaha, F. (2010). Finance d'entreprise (Vol. 8). Dalloz.

➤ **Rapports**

Rapport annuel de haut-commissariat au plan (2019). ENQUETE NATIONALE AUPRES DES ENTREPRISES 2019.

Rapports annuels de Bank Almaghrib « BAM »

➤ **Lois**

Dahir n° 1-02-188 du 12 Jomada I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n° 53-00 formant charte de la PME.